

MOBILITÉ SOCIALE DES MÉNAGES ET ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

par

Michel JURA ⁽¹⁾ et Philippe KAMINSKI ⁽²⁾

RÉSUMÉ. — Les profondes et rapides mutations économiques qu'a connues la France depuis la guerre ont entraîné un bouleversement de la composition socio-professionnelle de la population active. Ce phénomène économique est également social, car une profession correspond aussi à un statut. Il en est résulté une forte mobilité sociale en France. La composition sociale des ménages a naturellement dû s'adapter aux changements rapides subis par la structure de la population totale ; mais les pesanteurs sociales continuent d'avoir une influence décisive en ce domaine. Cet article s'appuie sur la partie démographique du modèle SPHINX (Système de Projection des Inégalités de Revenu entre les Ménages), qui formalise l'incidence des évolutions économiques sur la structure par C.S.P. de la population, et sur la composition sociale des ménages.

ABSTRACT. — **THE SOCIAL MOBILITY OF FAMILIES AND ECONOMIC CHANGE.** *The deep and quick changes that France underwent after World War II have led to radical alterations in the occupational distribution of the working population. This phenomenon is both economic and social since an occupation involves a social position. As a result, social mobility has been high in France. The social mix in families has of course had to adjust to the rapid changes in the structures of the population, however social rigidities still have a decisive influence in this field. The paper is based on the demographic part of the SPHINX model (System of projection of income inequalities between households) which relates the incidences of economic changes to the occupational structures of the population and the social mix in families.*

SOMMAIRE

Introduction	94
1. La mobilité sociale individuelle est liée à l'évolution économique	94
1.1. Une grande mobilité sociale individuelle	95
1.2. La mobilité sociale est liée à celle des emplois	100
2. La composition des ménages résulte d'un ajustement entre contraintes économiques et pesanteurs sociales	105
2.1. La composition sociale des ménages reflète celle de la population	105

(1) Assistant à l'Université de Paris X - Nanterre, 200, av. de la République, 92001 Nanterre Cedex.

(2) Chargé de mission à l'I.N.S.E.E., 18, bd Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14.

2.2. Les pesanteurs sociales continuent d'être un facteur déterminant de la composition des ménages	
Annexe 1 : Formation des ménages en 1968 et en 1980	118
Annexe 2 : Le cadre démographique de SPHINX	120
Annexe 3 : Remarques méthodologiques sur les sources statistiques ...	121
Bibliographie	123

L'analyse des structures sociales d'une population doit, pour être complète, s'appuyer simultanément sur deux groupes de phénomènes : (i) l'évolution de l'appareil de formation et de la demande de travail par les secteurs économiques, qui viennent modifier la composition par catégories sociales individuelles de la population; (ii) les mouvements de nuptialité, de cohabitation et de décohabitation qui, en s'ajoutant aux évolutions individuelles, font varier le nombre et la structure des ménages. L'ensemble de ces facteurs transforment profondément les comportements en matière de logement, de consommation et d'épargne; il est donc nécessaire de les prendre globalement en compte dans les travaux prospectifs, tant sociaux qu'économiques.

Le développement récent des travaux de nature diachronique ou intergénérationnelle va bien dans ce sens, en permettant de situer la mobilité sociale individuelle dans une perspective qui intègre les changements successifs de statut social sur longue période. Mais les descriptions en coupe instantanée, nécessaires aux études globales, n'apportaient jusqu'à présent que des éclairages partiels sur la question : structure par qualification, flux de mobilité entre deux dates, composition sociale des ménages. C'est justement l'une des ambitions du modèle SPHINX que de proposer un cadre d'analyse global, cohérent et exhaustif, pour l'étude des structures sociales. Le modèle formalise, à des fins de projection, le détail de la formation des revenus et des inégalités au sein des différentes catégories de ménages, et en mesure l'incidence sur la détermination de l'équilibre macroéconomique. Pour cela, il a été nécessaire de mettre en place un système décrivant les effets des évolutions économiques sur la structure par C.S.P. de la population, et sur la composition sociale des ménages. C'est sur cette partie démographique du modèle, et en particulier sur sa base de données, que s'appuie l'étude présentée ici.

L'objet de cet article est de montrer que les profonds mouvements économiques et sociaux qui se sont développés en France durant la période 1968-1980 ont fortement touché la structure de la population et la composition des ménages; mais les pesanteurs sociales continuent de jouer un rôle déterminant dans ce domaine.

1. LA MOBILITÉ SOCIALE INDIVIDUELLE EST LIÉE A L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Les profondes et rapides mutations économiques qu'a connues la France depuis la guerre ont entraîné un bouleversement de la composition socio-professionnelle de la population active. Ce phénomène économique est

également social, car une profession correspond aussi à un statut⁽¹⁾. Il en est résulté une forte mobilité sociale en France, que l'on peut saisir et expliquer en utilisant les simulations rétrospectives calculées par le modèle SPHINX.

1.1. Une grande mobilité sociale individuelle

La population active s'est accrue de plus de 2 millions de personnes entre 1968 et 1980. Le rythme de progression moyen a été de 1% par an jusqu'en 1974, grâce à une croissance économique régulière. Il n'a plus été que de 0,675% après cette date, la crise ayant profondément infléchi les tendances d'évolution des structures sociales. Ce ralentissement ne s'est pas fait de manière régulière : la population active a décliné en 1975, puis a recommencé à croître. Durant ces 12 années, sa répartition par grandes catégories socio-professionnelles s'est considérablement transformée (tableau I).

TABLEAU I
Evolution de la structure par C.S.P.
de la population active entre 1968 et 1980

(en %)

	1968	1974	1980
Agriculteurs exploitants	11,82	7,93	6,60
Salariés agricoles	2,66	1,65	1,18
Professions indépendantes	10,71	9,40	9,03
Cadres supérieurs	4,15	5,55	7,11
Cadres moyens	13,32	15,82	17,80
Employés	18,58	21,56	23,01
Ouvriers	38,77	38,09	35,27

Le recul des effectifs des deux C.S.P. agricoles a été important : 1 200 000 emplois y ont été supprimés entre 1968 et 1980. Sur la même période, on observe un léger tassement des professions indépendantes non agricoles. Il en est résulté une extension considérable du salariat non agricole : celui-ci est passé de 74,8 à 83,2% de l'ensemble des actifs entre 1968 et 1980. Mais cette évolution globale recouvre de profondes disparités :

— entre les catégories : le nombre des cadres supérieurs et moyens a augmenté de 89% et 47%, celui des employés de 37%, alors que l'effectif des ouvriers n'a pratiquement pas varié ; la multiplication des cadres s'est traduite par l'entrée dans cette catégorie d'individus jeunes, moins bien payés que la moyenne, et socialement proches des C.S.P. voisines ; il en est résulté une banalisation progressive de leur statut, et une érosion de leurs avantages comparatifs ;

(1) Pour cette raison, il est vraisemblable que des pesanteurs sociales jouent en retour sur la détermination de la structure des emplois offerts.

— entre le début et la fin de la période : les tendances se sont progressivement ralenties ; en particulier, la progression annuelle des effectifs salariés est passée de 434 000 personnes en 1968/1969 à 153 000 en 1979/1980 (chômeurs compris). Après 1974, l'augmentation du chômage a freiné le glissement vers les activités salariées. Il en est résulté un moindre exode agricole, un nombre accru de jeunes choisissant de rester sur l'exploitation familiale ou essayant d'en acquérir une. De même, la création d'une entreprise a parfois été une réponse à des problèmes individuels de chômage, d'où un moindre recul du nombre des indépendants après 1974. La crise économique, en touchant particulièrement les secteurs industriels, s'est enfin traduite par une amplification de la divergence entre ouvriers et employés-cadres : c'est après 1974 que le nombre des ouvriers a reculé, alors qu'il progressait jusqu'alors.

La mobilité des individus, telle qu'elle vient d'être décrite, résulte de mouvements complexes qui se compensent en partie. On peut les mettre en évidence à travers l'exemple des quatre catégories de salariés non agricoles. Il s'agit d'une population intéressante à étudier du point de vue de la mobilité sociale, car elle a en commun le statut de salarié et le fait de travailler ensemble ; en outre, c'est une catégorie qui a progressé et dont la structure interne s'est transformée. On peut distinguer deux grands types de déterminants de ces évolutions en niveau et en structure : (i) le renouvellement des actifs, la progression du taux d'activité des femmes et le développement de l'appareil de formation entraînent une modification rapide du poids relatif de chacun des sexes et qualifications ; (ii) le changement de la nature des postes de travail offerts, dû à l'évolution des techniques et du partage entre les activités. Bien entendu, ces phénomènes ne peuvent qu'artificiellement être distingués : l'adaptation de l'offre et de la demande d'emplois salariés s'effectue en permanence, avec des tensions plus ou moins fortes. C'est d'ailleurs à partir de ces tensions que SPHINX calcule en projection la structure socio-professionnelle du chômage.

Pour aller plus loin dans l'analyse, il faut considérer les évolutions d'emploi salarié dans leurs interrelations diachroniques et synchroniques : comment passe-t-on de l'emploi d'une année à celui de l'année suivante, et quels sont les flux d'échanges qui déterminent les structures sociales de la population active salariée ? On peut écrire pour chaque année (t), et ce dans chaque catégorie, une identité du type :

$$\begin{aligned} \text{Emploi occupé en } (t + 1) &= \text{Emploi occupé en } (t) \\ &+ \text{solde des transferts intercatégoriels entre } (t) \text{ et } (t + 1) \\ &- \text{sorties de l'emploi salarié entre } (t) \text{ et } (t + 1) \\ &+ \text{entrées dans l'emploi salarié entre } (t) \text{ et } (t + 1). \end{aligned}$$

La différence entre les entrées effectives et les « entrées potentielles » dues aux mouvements démographiques et à l'évolution des taux d'activité désirés détermine, quant à elle, l'évolution du chômage dans la catégorie.

Les composantes de cette identité (tableau II) permettent d'analyser l'enchaînement des flux qui ont conduit aux transformations sociales décrites supra.

TABLEAU II
Panorama d'ensemble des mouvements de population salariée

	Année de départ (t)		Modalités de transition entre t et t + 1			Année d'arrivée (t + 1)	
	Chômeurs	Emplois occupés	Sorties	Transferts intercatégoriels	Entrées	Emplois occupés	Chômeurs
Cadres supérieurs :							
1968/1969	9 900	838 731	42 266	29 000	65 673	891 138	9 600
1974/1975	14 100	1 187 818	58 541	32 700	85 864	1 247 841	25 700
1980/1981	40 400	1 562 590	78 113	37 000	83 537	1 605 014	49 487
■ Cadres moyens :							
1968/1969	42 500	2 680 833	169 984	89 100	209 774	2 809 723	34 000
1974/1975	49 600	3 379 420	201 584	100 100	163 539	3 441 475	83 300
1980/1981	127 400	3 888 067	245 318	37 700	240 352	3 920 801	157 751
■ Employés :							
1968/1969	124 300	3 674 634	297 913	— 48 600	526 045	3 854 166	119 300
1974/1975	169 900	4 504 317	400 479	— 57 000	463 974	4 510 812	224 000
1980/1981	407 600	4 781 589	526 578	8 600	438 456	4 702 067	479 863
Ouvriers :							
1968/1969	243 400	7 686 626	651 754	— 69 500	868 746	7 834 118	182 500
1974/1975	237 600	8 018 866	639 936	— 75 800	452 975	7 756 105	343 300
1980/1981	535 100	7 419 267	740 314	— 83 300	530 096	7 125 749	663 619

Les chiffres de stocks (chômeurs, emplois occupés) représentent une moyenne annuelle. Les flux sont, quant à eux, un solde net sur un intervalle de 12 mois. Par convention, le modèle donne aux flux le millésime de l'année d'arrivée. C'est ainsi que les « sorties » de 1969 sont à retrancher de l'emploi de 1968. Les flux datés de 1968 sont en quelque sorte antérieurs à la période d'étude.

Les sorties du salariat sont décomposées dans SPHINX en trois éléments calculés par le modèle : les départs vers la retraite, les sorties vers le chômage, et les autres départs (tableau III). Les départs à la retraite ont globalement progressé entre 1968 et 1980, mais de façon heurtée. Relativement stable jusqu'en 1975, le nombre des départs a augmenté entre 1976 et 1978 du fait de l'extension de la pré-retraite; puis il a diminué pour des raisons démographiques (faible natalité à partir de 1914). Cette progression en niveau sur la période s'observe pour toutes les C.S.P., mais dans des proportions variables; par rapport aux populations concernées, le taux de départ baisse légèrement pour les cadres (en raison du rajeunissement de la C.S.P.), augmente faiblement pour les ouvriers (vieillesse et pré-retraite), et double pour les employés (par rapport à un chiffre antérieur très bas). Les taux de départ vers le chômage ont augmenté pour toutes les C.S.P. sur la période 1968-1980, l'accroissement s'étant en fait réalisé après 1974. Cela s'est accompagné d'un ralentissement des « autres départs » : vers l'inactivité pour

les jeunes (vers l'enseignement ou le service national) et aux âges intermédiaires (80% de femmes selon l'enquête emploi), vers une activité non salariée. Une telle évolution semble traduire la crainte de ne pas retrouver plus tard un emploi salarié : les « autres départs », qui avaient progressé jusqu'en 1974, ont décliné ensuite pour toutes les C.S.P.

TABLEAU III
Décomposition des sorties, selon leur nature,
pour les C.S.P. de salariés non agricoles en 1968, 1974 et 1980

C.S.P.	Départs en retraite	Autres départs	Sortie vers le chômage	Total	Total en % de la C.S.P.
Cadres supérieurs	12 600	22 800	6 900	42 300	5,04
	15 500	33 100	9 900	58 500	4,92
	21 300	31 900	24 900	78 100	5,00
Cadres moyens	41 500	95 800	32 700	170 000	6,34
	37 500	125 600	38 500	201 600	5,97
	53 000	105 900	86 400	245 300	6,31
Employés	31 600	169 600	96 700	297 900	8,11
	48 200	219 100	133 200	400 500	8,89
	77 700	169 700	279 200	526 600	11,01
Ouvriers	124 600	333 900	193 200	651 700	8,48
	100 000	349 900	190 000	639 900	7,98
	130 800	235 600	373 900	740 300	9,98
TOTAL	210 300	622 100	329 500	1 161 900	7,81
	201 200	727 700	371 600	1 300 500	7,61
	282 800	543 100	764 400	1 590 300	9,01

Dans la dernière colonne, il s'agit du ratio du total des sorties sur l'effectif des emplois occupés dans la C.S.P. (et non du total de l'effectif de la C.S.P., qui comprend également les chômeurs).

Les entrées dans le salariat proviennent du système éducatif, du chômage et de l'inactivité. De 1968 à 1974, leur nombre a toujours été supérieur à celui des sorties ; le solde a diminué ensuite et était même négatif en fin de période pour les ouvriers. Les entrées sont ainsi fortement reliées aux créations d'emploi, et le phénomène s'observe au niveau de chacune des C.S.P. : les cadres supérieurs représentaient 6,8% du flux d'entrée en 1980 contre 4,1% en 1968 ; il en était de même pour les cadres moyens (16,1 contre 13,7%) et les employés (39,1 contre 27,4%) ; par contre, la part des ouvriers a régressé de 54,8 à 38%. Ces flux assurent d'une génération à l'autre un renouvellement inégal des effectifs de chaque C.S.P.

Les changements individuels de C.S.P. salarié participent également de la mobilité sociale. Ils résultent du jeu des promotions internes, des concours, des réorganisations des postes de travail. L'imprécision des nomenclatures est une autre cause de la mobilité telle qu'elle est décrite statistiquement ; ainsi, les frontières ne sont pas toujours très nettes et il peut arriver qu'une d'entre elles soit franchie, d'une enquête à l'autre, par la même personne occupant le même emploi ; de même, on observe une certaine érosion des nomenclatures, liée à

la pression des intéressés pour une amélioration de l'appellation de leur fonction et, ainsi, de leur statut social. On observe dans le tableau II que les migrations inter C.S.P. ont été un facteur essentiel de l'évolution des quatre catégories de salariés :

— Chez les cadres supérieurs, les transferts dus à la promotion interne dans les entreprises (et peut-être à l'érosion des nomenclatures) ont assuré 68 % de la progression de l'emploi de la catégorie en 1980/1981, contre 55 % en 1968/1969 et en 1974/1975 ; entre temps, les entrées dans la C.S.P. semblent avoir atteint un plafond, dû peut-être à l'arrêt du processus d'extension de l'enseignement supérieur.

— Les cadres moyens ont eu un profil beaucoup plus heurté, les sorties de la catégorie ont augmenté, suivant en cela l'effectif occupé, tandis que les entrées sont très sensibles aux mouvements de la conjoncture ; les transferts se sont effondrés après 1974/1975 : alors que la promotion interne et la réorganisation des postes de travail créaient 1 cadre moyen supplémentaire pour 30 exécutants en 1968, la proportion n'était plus que de 1 pour 100 en 1980.

— Le flux net des employés vers les cadres moyens s'est tari, alors que cette voie interne représentait 50 000 personnes par an en moyenne jusqu'en 1975 : sur 1980/1981, les cadres issus de leurs rangs étaient moins nombreux (en solde net) que les apports en provenance de la catégorie des ouvriers. Par ailleurs, le mouvement des entrées et des sorties a été fortement affecté par la crise et par le ralentissement de la progression du taux d'activité des femmes. En 1968/1969, il s'était créé 180 000 emplois. En 1980/1981, la catégorie a perdu son rôle de pompe aspirante et refoulante : l'emploi diminue, les transferts sont négligeables et, compte tenu du chômage, l'effectif de la C.S.P. est étal.

— Le nombre des ouvriers a atteint son maximum en 1974, puis il a diminué en même temps que le chômage augmentait. Le solde des transferts, toujours fortement négatif sur la période, s'est légèrement accru en valeur absolue : d'ouvrier, on devient employé ou cadre moyen (contremaître ou technicien). Les mouvements de cette catégorie doivent peu aux phénomènes démographiques et sont presque entièrement déterminés par le niveau d'activité de l'industrie (*cf. infra*). Enfin, c'est chez les ouvriers que l'effet sur le chômage des variations des créations d'emploi est le plus marqué : la « flexion » vers l'inactivité ou les autres catégories est peu importante.

TABLEAU IV
Retraités et inactifs apporteurs de revenu

	Nombre de retraités	Total des inactifs apporteurs	Part des inactifs dans le total des apporteurs
1968	4 960 000	6 158 000	24,3 %
1974	6 288 000	7 473 000	26,3 %
1980	7 012 000	8 234 000	27,3 %

La population française s'est accrue de deux millions de retraités entre 1968 et 1980. Parallèlement, l'importance relative des inactifs-apporteurs de ressources non-retraités s'est amenuisée : on en comptait 242 pour 1 000 retraités en 1968, et 174 en 1980 (tableau IV). (Le concept d'apporteur de revenu est précisé en annexe.)

1.2. La mobilité sociale est liée à celle des emplois

La forte mobilité individuelle qui vient d'être mise en évidence est naturellement liée à des processus sociaux et au rôle du système éducatif. Mais l'explication principale doit être recherchée du côté de la demande de travail. L'influence de celle-ci s'exerce essentiellement sur les emplois effectivement occupés, qui seront seuls décrits dans cette section. La structure de la demande de travail est déterminée par deux facteurs principaux : les mutations techniques propres à chaque activité, qui font évoluer qualitativement les besoins de main-d'œuvre du secteur considéré ; le poids relatif de chaque activité dans la production, qui se modifie pour des raisons économiques.

La structure des emplois par C.S.P. varie considérablement d'un secteur à l'autre (tableau V). On observe ainsi que les cadres supérieurs représentaient 16,4 % des salariés des services non marchands en 1980, et 3,6 % de ceux des I.A.A. ; de même, les ouvriers constituaient 78,3 % de l'emploi du bâtiment-génie civil contre 3,3 % dans les assurances et organismes financiers. De tels écarts ne sont pas surprenants, et s'expliquent par la nature des activités et les techniques utilisées. On observe ainsi que les cadres supérieurs se concentrent particulièrement dans les banques et assurances, le non marchand et l'énergie ; ils sont peu nombreux, relativement, dans les I.A.A., les biens de consommation et le bâtiment-génie-civil. Les activités se différencient moins en regard des cadres moyens, bien que la hiérarchie soit voisine de la précédente. En ce qui

TABLEAU V
Structure par C.S.P. de l'emploi salarié par secteur en 1980

(en %)

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Total
I.A.A.	3,62	9,64	18,45	68,29	100
Energie	11,40	27,22	20,33	41,05	100
Biens intermédiaires	5,32	15,16	10,46	69,06	100
Biens d'équipement	7,39	21,07	11,49	60,05	100
Biens de consommation	4,40	12,55	13,03	70,02	100
Bâtiment-génie civil	3,57	13,06	5,04	78,32	100
Transports-télécommunications	7,98	16,31	36,33	39,38	100
Services marchands	7,95	24,56	40,84	26,65	100
Commerces	8,24	16,12	50,33	25,31	100
Banque-assurance	12,64	19,54	64,49	3,33	100
Services non marchands	16,42	37,45	25,11	21,02	100
TOTAL	8,85	22,03	27,09	42,03	100

concerne les employés, les proportions sont élevées dans le tertiaire marchand et basses dans l'industrie, voire très basses dans le B.G.C. Inversement, l'industrie a une forte spécificité ouvrière. Dans l'ensemble, la typologie des activités selon leur structure sociale est largement discriminante, puisque les secteurs s'écartent généralement de la moyenne. La situation particulière de certains d'entre eux mérite d'être soulignée. Les I.A.A. ont une spécificité ouvrière très forte, un sous-encadrement important, et une main-d'œuvre tertiaire généralement peu qualifiée. Par contre, l'énergie a perdu son caractère ouvrier avec le déclin des charbonnages. Le bâtiment n'a presque pas d'employés et l'encadrement y est faible. Dans les banques et assurances, sans doute du fait de l'informatisation, la proportion des employés est restée de l'ordre de 72% jusqu'en 1975. La progression des cadres supérieurs s'est alors effectuée, fait curieux, au détriment des cadres moyens. Sur les années récentes, la tendance est davantage conforme à la progression moyenne des qualifications : il y a substitution d'employés par des cadres moyens.

Cette variabilité de la structure des emplois par secteur a des effets, en évolution, sur la composition par C.S.P. de la population employée. En effet, la part de chaque secteur dans la production globale se modifie dans le temps (tableau VI), ce qui modifie le poids de son influence sur la structure de l'emploi total. Ainsi, le bâtiment-génie civil régresse considérablement (6,45% de la valeur ajoutée des secteurs pris en compte en 1980, contre 9,55% en 1968), alors que ce secteur est principalement composé d'ouvriers. Par contre, on observe une forte progression des banques-assurances et des services marchands, qui emploient beaucoup de cadres et d'employés. D'une façon générale, et à structure des emplois par secteur inchangée, l'évolution économique entraîne mécaniquement une déformation de la composition par C.S.P. de la population employée.

TABLEAU VI
Structure par secteur de la valeur ajoutée en francs 1970

(en %)

Secteurs	1968	1974	1980
I.A.A.	4,70	5,02	5,07
Energie	5,22	5,56	5,59
Biens intermédiaires	10,15	10,89	10,06
Biens d'équipement	9,39	10,99	11,70
Biens de consommation	7,25	6,99	6,30
Bâtiment-génie civil	9,55	8,26	6,45
Transports-télécommunications	6,71	6,73	7,54
Services marchands	16,14	16,60	17,84
Commerces	13,15	12,60	12,22
Banque-assurance	3,31	4,36	5,22
Services non marchands	14,43	12,00	12,01
TOTAL	100	100	100

(Source : D.M.S.).

L'évolution de la structure par C.S.P. des emplois dans les secteurs est une autre donnée à prendre en compte. Elle est principalement liée à des facteurs technologiques, mais aussi économiques (la régression des charbonnages explique le recul des ouvriers dans l'énergie), voire juridiques (l'augmentation des ouvriers dans les services est liée à l'expansion de l'intérim et de la sous-traitance des activités de nettoyage et de gardiennage). Le tableau VII permet de suivre l'évolution relative de la composition par C.S.P. de l'emploi salarié dans les secteurs. L'indicateur utilisé est le ratio des éléments de structure par C.S.P. dans chaque activité, au chiffre correspondant pour l'ensemble des salariés; ainsi, le ratio (0,55) des cadres supérieurs dans les I.A.A. en 1968 est obtenu en divisant la part des cadres supérieurs dans l'emploi des I.A.A. par la part de cette catégorie dans l'emploi total. On a ainsi l'évolution spécifique de chaque activité, indépendamment de l'évolution de l'ensemble des structures sociales. La mesure est toutefois composite, puisque la structure moyenne (la référence) dépend de la pondération de chaque activité. Le tableau VII montre des évolutions parfois considérables, dont les causes ont déjà été indiquées pour la plupart des secteurs. L'interprétation de ce type d'indicateur doit toutefois tenir compte d'une de leurs particularités : à structure inchangée par ailleurs, une activité dont l'importance relative augmente voit ses coefficients se rapprocher de 1. Il en résulte que le déclin des industries renforce leur spécificité ouvrière; ce dernier phénomène ne se réduit toutefois pas à un simple effet de structure.

TABLEAU VII
Composition par C.S.P. de l'emploi salarié dans les secteurs

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
I.A.A. :				
1962	0,60	0,47	0,66	1,33
1968	0,55	0,45	0,71	1,38
1974	0,49	0,46	0,71	1,47
1980	0,41	0,44	0,68	1,62
Energie :				
1962	0,96	0,72	0,73	1,20
1968	1,07	0,88	0,79	1,14
1974	1,17	1,13	0,78	1,05
1980	1,29	1,24	0,75	0,98
Biens intermédiaires :				
1962	0,66	0,60	0,40	1,39
1968	0,70	0,64	0,43	1,43
1974	0,59	0,69	0,43	1,52
1980	0,60	0,69	0,39	1,64
Biens d'équipement :				
1962	0,88	0,90	0,50	1,25
1968	0,94	0,94	0,49	1,27
1974	0,84	0,90	0,46	1,37
1980	0,84	0,96	0,42	1,43

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Biens de consommation :				
1962	0,52	0,44	0,44	1,44
1968	0,49	0,49	0,49	1,48
1974	0,48	0,52	0,47	1,58
1980	0,50	0,57	0,48	1,67
B.T.P. :				
1962	0,33	0,45	0,15	1,57
1968	0,30	0,45	0,16	1,67
1974	0,36	0,52	0,19	1,76
1980	0,40	0,59	0,19	1,86
Transports télécommunications :				
1962	1,00	0,75	1,68	0,79
1968	1,04	0,71	1,65	0,78
1974	0,97	0,73	1,48	0,85
1980	0,90	0,74	1,34	0,94
Services marchands :				
1962	1,06	0,95	2,17	0,53
1968	1,01	1,07	1,91	0,54
1974	0,97	1,12	1,65	0,58
1980	0,90	1,11	1,51	0,63
Commerces :				
1962	0,98	0,83	2,13	0,59
1968	0,88	0,83	1,94	0,62
1974	0,96	0,77	1,91	0,59
1980	0,93	0,73	1,86	0,60
Assurances, organes financiers :				
1962	1,91	1,09	3,04	0,05
1968	1,49	0,95	2,91	0,05
1974	1,47	0,78	2,71	0,05
1980	1,43	0,89	2,38	0,08
Services non marchands :				
1962	1,80	2,16	0,84	0,65
1968	1,89	2,05	0,85	0,61
1974	1,92	1,91	0,94	0,51
1980	1,86	1,70	0,93	0,50

Il est difficile de discerner, dans l'évolution de la structure par C.S.P. de l'emploi salarié, ce qui est dû aux mutations internes à chaque activité et ce qui résulte des changements de la composition par secteur de la production totale. L'utilisation de SPHINX le permet néanmoins. Le tableau VIII décompose en ses éléments explicatifs la variation de la part de chaque C.S.P. de salariés dans l'emploi total ; l'effet d'activité correspond aux glissements de la structure par secteur de la production ; l'effet C.S.P. traduit les évolutions de l'emploi internes aux secteurs.

L'effet d'activité est relativement peu sensible pour les cadres : la cause dominante de leur progression est l'évolution technique qui, dans chaque activité, conduit à les employer en proportion croissante. Il n'en est pas de même pour les employés : leur croissance est essentiellement due à la progression du tertiaire et au recul relatif de l'industrie ; entre 1974 et 1980,

TABLEAU VIII
Décomposition des variations de la structure de l'emploi total,
en effet d'activité et effet C.S.P.

(en %)

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Variation de structure 1964-1974	1,29	1,94	1,77	— 5,00
dont :				
effet d'activité	0,08	0,21	0,99	— 1,28
effet C.S.P.	1,21	1,73	0,78	— 3,72
Variation de structure 1974-1980	1,65	1,86	1,56	— 5,07
dont :				
effet d'activité	0,21	0,54	1,64	— 2,40
effet C.S.P.	1,44	1,32	— 0,08	— 3,67

leur nombre aurait même légèrement diminué si la structure de la production était restée inchangée. Pour les ouvriers, enfin, il faut noter que l'effet d'activité n'est pas le plus important, même s'il a contribué pour 47% à l'évolution de la catégorie entre 1974 et 1980; le facteur principal semble être la tendance, dans la plupart des activités, à recourir de moins en moins au travail manuel; la chute des effectifs des gens de maison vient augmenter ce mouvement.

Les catégories non salariées ont, elles aussi, fait l'objet de mouvements importants sur la période récente, liés aux évolutions économiques. La diminution du nombre des exploitants agricoles s'est massivement poursuivie jusqu'en 1974 (— 5,9% par an entre 1968 et 1974), puis s'est ralentie (— 2,4% par an sur 1974-1980 et — 1,4% par an entre 1978 et 1980). Les professions indépendantes non agricoles ont vu leurs effectifs diminuer légèrement de 1968 (2 190 000) à 1976 (2 006 000), puis remonter pour atteindre 2 036 000 en 1980. Mais leur structure par activité s'est profondément modifiée (tableau IX).

TABLEAU IX
Structure par secteur des indépendants non agricoles

(en %)

	1968	1974	1980
I.A.A.	5,42	4,98	4,23
Industries manufacturières	10,81	9,45	8,65
B.G.C.	13,56	14,68	15,97
Transports	3,00	3,10	3,17
Services	33,18	36,30	38,47
Commerces	32,87	30,20	28,20

Parmi les indépendants, les commerçants et les petits industriels déclinent, alors que les prestataires de services, les transporteurs et surtout les artisans progressent. Par ailleurs, la part des aides familiaux se réduit rapidement (de 15,6% en 1968 à 7,9% en 1980 pour les indépendants non agriculteurs; de 37,4% en 1968 à 28,2% en 1980 pour les agriculteurs exploitants). Il est vrai que certains d'entre eux n'ont fait que changer de statut juridique et sont devenus salariés.

2. LA COMPOSITION DES MÉNAGES RÉSULTE D'UN AJUSTEMENT ENTRE CONTRAINTES ÉCONOMIQUES ET PESANTEURS SOCIALES

Il est traditionnel de définir les ménages par la catégorie socio-professionnelle de leur chef. Dans SPHINX, il n'a pas été possible de se limiter à cette seule indication : il était nécessaire de formaliser la composition sociale des ménages pour pouvoir agréger les revenus individuels calculés par ailleurs. Le modèle distingue donc 80 catégories de ménages ⁽¹⁾, définies selon trois critères croisés : le nombre d'apporteurs de revenus dans le ménage, la C.S.P. du chef et celle du second apporteur ; et il donne les effectifs de chacune de ces catégories (*cf.* annexe). Il est d'ailleurs à noter que certaines des statistiques utilisées ont dû être établies spécialement pour SPHINX, en matière d'apporteurs de revenus tout particulièrement. Cet important bloc démographique permet de suivre sur le passé (et de projeter sur le futur) l'évolution de la composition sociale des ménages. On observe que celle-ci a naturellement dû s'adapter aux changements rapides subis par la structure de la population totale ; mais que les pesanteurs sociales continuent d'avoir une influence décisive en ce domaine.

2.1. La composition sociale des ménages reflète celle de la population

La déformation de la structure socio-professionnelle de la population, qui vient d'être présentée, a nécessairement des conséquences sur la composition sociale des ménages. Ceux-ci ne sont en effet que des regroupements d'individus ayant une C.S.P. Mais ces changements sont encore amplifiés par le fait que, dans les ménages, les chefs et les autres membres ne sont pas identiquement touchés par les glissements sociaux individuels.

Chefs de ménage et autres membres : une évolution différenciée

Lorsqu'on passe des individus aux ménages, trois catégories de personnes doivent être distinguées : les chefs, les autres membres, et la population hors ménages ordinaires. La structure par C.S.P. de chacune d'elle évolue de façon différenciée (tableau X).

La structure fine de la population hors ménages ordinaires a connu des évolutions non négligeables sur la période 1968-1980, mais qui ne sont guère

(1) Il en distingue en fait 800, chacune des 80 catégories étant éclatée en 10 déciles de revenus. En outre, les hors ménages ordinaires sont pris en compte selon leur C.S.P. individuelle.

TABEAU X
Évolution de la structure par C.S.P. des membres des ménages apporteurs de revenus, entre 1968 et 1980

(en %)

C.S.P. individuelles	Structure en 1968				Structure en 1980				Différence (1980-1968)			
	Ensemble de la population	Chefs de ménage	Autres membres des ménages	Hors ménages ordinaires	Ensemble de la population	Chefs de ménage	Autres membres des ménages	Hors ménages ordinaires	Ensemble de la population	Chefs de ménage	Autres membres des ménages	Hors ménages ordinaires
Agriculteurs ⁽¹⁾	9,1	8,2	11,6	—	4,8	4,4	6,0	—	—4,3	—3,8	—5,6	—
Salariés agricoles	2,0	2,0	2,3	1,1	0,9	0,8	1,0	1,0	—1,1	—1,2	—1,3	—0,1
Indépendants ⁽¹⁾	8,2	9,3	7,1	2,9	6,6	7,5	5,5	2,8	—1,6	—1,8	—1,6	—0,1
Cadres supérieurs	3,2	4,4	1,5	0,9	5,2	6,6	3,2	0,9	2,0	2,2	1,7	0
Cadres moyens	10,2	11,2	8,7	9,6	13,0	13,5	12,9	6,4	2,8	2,3	4,2	—3,2
Employés	14,3	9,5	21,8	14,5	16,9	11,0	27,9	12,1	2,6	1,5	6,1	—2,4
Ouvriers	29,8	27,1	34,8	22,9	25,8	25,5	26,8	23,5	—4,0	—1,6	—8,0	0,6
Inactifs apporteurs	23,2	28,3	12,2	48,1	26,8	30,7	17,1	53,3	3,6	2,4	4,9	5,2
TOTAL :												
en %	100	100	100	100	100	100	100	100	4 178	3 381	756	41
en milliers	26 610	15 613	9 887	1 110	30 788	18 994	10 643	1 151				

(1) Y compris aides familiaux.

répercutées en termes de C.S.P. En outre, l'appartenance à une catégorie de hors ménages ordinaires est un phénomène social et/ou est liée à une capacité d'accueil ; elle n'est donc que faiblement déterminée par l'évolution économique et sociale globale.

Les glissements les plus importants concernent les membres non chefs des ménages. Il s'agit essentiellement des femmes conjointes et des enfants domiciliés chez leurs parents, c'est-à-dire de catégories relativement mobiles sur le plan socio-professionnel. Beaucoup de jeunes commencent à travailler alors qu'ils sont encore au domicile familial, mais deviennent rapidement chefs de ménage ; il y a donc renouvellement fréquent de cette population. Les femmes conjointes ont un taux d'activité qui a fortement augmenté ; leur vie professionnelle s'interrompt lors de la naissance des enfants [3] (1) et s'arrête plus tôt que celle des hommes. Tous ces facteurs font que, pour cette catégorie, le taux de rotation des individus est plus rapide que celui des chefs ; en d'autres termes, ceux qui entrent dans l'activité y sont relativement nombreux. La structure moyenne par C.S.P. individuelle de l'ensemble des membres non-chefs des ménages reflète ainsi très rapidement les glissements observés dans la population, en particulier chez les plus jeunes. Or, on sait que c'est d'une génération à l'autre que se font la plus grande partie des changements de C.S.P. Il est donc normal que la déformation de la structure socio-professionnelle des membres des ménages soit plus rapide que celle des chefs.

TABLEAU XI
Effectifs des ménages en 1968 et 1980, selon la C.S.P. individuelle

(en milliers)

C.S.P. individuelles	Chefs de ménage			Non-chefs de ménage		
	1968	1980	Variation (en %)	1968	1980	Variation (en %)
Agriculteurs	1 275	841	— 34,0	1 143	648	— 43,3
Salariés agricoles	305	149	— 51,1	226	105	— 53,5
Indépendants	1 453	1 421	— 2,2	706	583	— 17,4
Cadres supérieurs	686	1 255	82,9	153	338	120,9
Cadres moyens	1 756	2 570	46,4	861	1 371	59,2
Employés	1 480	2 089	41,1	2 157	2 961	37,3
Ouvriers	4 235	4 833	14,1	3 440	2 852	— 17,1
Inactifs apporteurs	4 423	5 836	31,9	1 201	1 785	48,7
TOTAL	15 613	18 994	21,7	9 887	10 643	7,6

Le phénomène joue aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Dans les C.S.P. dont les effectifs diminuent, la contraction est toujours plus rapide pour les non-chefs que pour les chefs de ménage. Il en est ainsi pour les agriculteurs (— 43 contre — 34 %), les salariés agricoles (— 54 contre — 51 %), les indépendants (— 17 contre — 2 %). L'évolution est particulièrement contrastée

(1) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie in fine.

pour les ouvriers : le nombre des chefs augmente (+ 14 %) alors que celui des autres membres des ménages diminue (— 17 %) (tableau XI). Deux facteurs viennent ici amplifier le phénomène. D'une part, le nombre des ouvriers n'a diminué qu'en fin de période : il est passé de 7,93 millions en 1968 à 8,26 millions en 1974 et à 7,95 millions en 1980 ; cette baisse récente n'a pu avoir d'effets sensibles que sur la catégorie qui réagit le plus vite. D'une part, la diminution du nombre des ouvriers a particulièrement concerné des secteurs très féminisés (textile, habillement, par exemple) ; ce sont donc les conjointes (arrêt de l'activité) et les jeunes filles (orientation vers la C.S.P. employé) qui ont été les plus touchées. Dans les C.S.P. dont les effectifs augmentent, les écarts relatifs les plus importants sont également le fait des non-chefs. C'est particulièrement le cas pour les cadres supérieurs (+ 121 contre + 83 %) et pour les inactifs apporteurs ; il s'agit, pour ces derniers, de la répercussion de la hausse du taux d'activité des femmes : un nombre croissant de conjointes ont droit à une pension de retraite.

L'évolution de la structure par C.S.P. des chefs de ménage, calculée par SPHINX, traduit une grande inertie par rapport aux glissements de l'ensemble de la population : les variations, en hausse ou en baisse, sont toujours moins amples pour les chefs que pour les autres membres (tableau X). Les raisons en sont symétriques de celles indiquées supra ; les chefs ont une vie professionnelle relativement plus longue et plus stable ; ils ne sont que peu concernés par l'augmentation du taux d'activité des femmes. Ce dernier facteur, joint à la féminisation de certaines activités, joue un rôle considérable dans les C.S.P. de salariés. Les cadres supérieurs sont surtout des chefs de ménage (686 000 contre 153 000 non-chefs en 1968), parce que principalement des hommes et rarement des jeunes encore domiciliés chez leurs parents ; l'augmentation relative du nombre des femmes entre 1968 et 1980, compte tenu du gonflement des effectifs totaux, n'a pas même pu y réduire les écarts de structure : 6,6 % des chefs étaient cadres supérieurs en 1980 (+ 2,2 %) contre 3,2 % des non-chefs (+ 1,7 %). Le même phénomène a joué pour les cadres moyens ; mais les disparités initiales entre chefs et non-chefs étant moins importantes en 1968 il a pu compenser l'effet de structure ; il en est résulté que l'importance relative de cette C.S.P. est devenue presque identique pour les chefs (13,5 % en 1980) et pour les non-chefs (12,9 %). Chez les employés, le même processus a joué sur un groupe constitué en majorité de femmes et de jeunes dès 1968 ; ce caractère s'est donc encore amplifié, l'effet socio-démographique et l'effet de structure jouant dans le même sens. On note enfin que le nombre des chefs ouvriers a augmenté entre 1968 et 1980, alors que celui des non-chefs diminuait ; ce processus est lié à la contraction des effectifs industriels à partir de 1974, ainsi qu'à la « déféminisation » de cette C.S.P.

L'augmentation relativement rapide du nombre des chefs de ménage entre 1968 et 1980 (+ 20 contre + 10,3 % pour les non-chefs ; + 16 et + 4 % respectivement pour les actifs) a entraîné une diminution du nombre d'apporteurs de revenus par ménage calculé par SPHINX (tableau XII).

TABLEAU XII

Nombre d'apporteurs de revenus (hors chefs) pour 1 000 ménages,
selon la C.S.P. du chef, en 1968 et 1980

C.S.P. du chef	1968	1980	Différence (en %)
Agriculteurs (1)	1 238	1 012	— 18,3
Salariés agricoles	621	628	+ 1,1
Indépendants (1)	799	608	— 23,9
Cadres supérieurs	492	502	+ 2,0
Cadres moyens	563	584	+ 3,7
Employés	593	554	— 6,6
Ouvriers	676	649	— 3,4
Inactifs	403	395	— 2,0
TOTAL	623	553	— 11,2

(1) Y compris aides familiaux.

Le recul global du nombre d'apporteurs de revenus par ménage contraste avec l'augmentation du taux d'activité des femmes conjointes. Il s'explique en partie par deux facteurs généraux. D'une part, la décohabitation : lorsqu'un jeune actif quitte le domicile familial, il diminue le nombre des apporteurs de (1 + n)-ième rang, et crée un ménage supplémentaire. D'autre part, l'augmentation récente de l'âge au mariage, qui retarde la formation d'un ménage souvent pluri-apporteur (1). Un phénomène particulier, mais essentiel, doit aussi être pris en compte : le recul du nombre d'apporteurs dans les ménages d'agriculteurs et d'indépendants. Dans l'un et l'autre cas, le phénomène est imputable à la baisse du nombre des aides familiaux. Ceux-ci sont passés de 710 à 500 pour 1 000 ménages d'agriculteurs entre 1968 et 1980, tandis que les salariés agricoles vivant dans un ménage dont le chef est agriculteur (dont certains sont en fait des aides familiaux) sont revenus de 93 à 35. Chez les indépendants, le nombre des aides familiaux a diminué de 236 à 114, et celui des ouvriers vivant dans un ménage d'indépendant (dont certains sont en fait des aides familiaux) de 193 à 88. Les variations sont moins importantes dans les autres C.S.P., les facteurs généraux indiqués supra étant dans chaque cas modulés par l'âge des groupes considérés et par leurs comportements sociaux (taux d'activité des enfants à l'âge de la décohabitation ; évolution du taux d'activité des conjointes, etc.). Finalement, il apparaît une certaine tendance à l'uniformisation du nombre d'apporteurs de revenus. Celui-ci s'est réduit dans les C.S.P. de chefs où il était relativement élevé (agriculteurs, indépendants, ouvriers) ; le même ratio a augmenté là où il était plutôt bas (cadres supérieurs et moyens, inactifs apporteurs). Le cas des

(1) En fait, l'importance de ce facteur doit être nuancée. L'augmentation de l'âge au mariage est en partie liée à l'accroissement du nombre des ménages de concubins. Or, ceux-ci sont relativement moins féconds, c'est-à-dire souvent bi-apporteurs.

salariés agricoles n'est pas significatif, car il s'agit d'une C.S.P. en voie de disparition. Par contre, l'évolution divergente du ratio des employés demande à être précisée. Son faible niveau s'explique par la féminisation élevée de cette C.S.P. individuelle. Une femme chef de ménage est donc souvent employée; et elle n'a pas de conjoint par définition, c'est-à-dire que le nombre d'apporteurs de revenus est en moyenne relativement faible. L'augmentation de l'activité des femmes a amplifié ce phénomène, en rendant économiquement possible à un plus grand nombre d'entre elles de vivre sans conjoint, et ailleurs que chez leurs parents; elles ont ainsi accru le nombre des ménages à faible nombre d'apporteurs.

Transformation de la composition sociale des ménages

Les déformations qui viennent d'être présentées se sont traduites par des distorsions considérables en matière de composition socio-professionnelle des ménages. Dans un tableau croisé, calculé par SPHINX, ventilant les membres non-chefs des ménages selon leur propre C.S.P. individuelle (C.S.I.) et selon celle du chef (C.S.C.), les évolutions indiquées supra correspondent à une modification des deux marges (tableau XIII). D'une part, on a vu que les effectifs de non-chefs dans chaque C.S.I. (total des colonnes du tableau XIII) se sont considérablement modifiés sur la période. D'autre part, les effectifs de non-chefs dans chaque C.S.C. (total des lignes du tableau XIII) ont évolué avec le nombre de ménages dans chaque C.S.C., et avec celui des actifs dans chacun de ces ménages. Il en est résulté une modification des effectifs de chacune des cases du tableau, c'est-à-dire une transformation de la composition socio-professionnelle des ménages.

Le nombre total des actifs (hors chefs) dans les ménages n'a que peu évolué entre 1968 et 1980; + 4% en 12 ans. Mais les effectifs de chacune des cases du tableau XIII se sont fortement modifiés; ainsi, le nombre des cadres supérieurs chez les cadres moyens a été multiplié par 2,7 tandis que celui des salariés agricoles chez les agriculteurs diminuait des trois-quarts. Ces variations sont principalement induites par l'évolution des marges de ce tableau. Ainsi, l'augmentation des effectifs de la C.S.I. cadres supérieurs (+ 121 %) se retrouve dans toutes les C.S.P. de ménage; elle est particulièrement importante dans les C.S.C. qui se sont elles-mêmes gonflées (l'augmentation des non-chefs cadres supérieurs est de 155% dans les C.S.C. cadres supérieurs, de 172% chez les cadres moyens, de 145% chez les employés); elle s'observe également, mais bien sûr dans une moindre mesure, dans les C.S.C. en recul (agriculteurs : + 44%; salariés agricoles : + 20%; indépendants : + 105%). Le phénomène se retrouve, à la hausse comme à la baisse et de façon plus ou moins marquée, pour toutes les C.S.I. Il en est de même pour l'évolution des effectifs dans chacune des C.S.P. de ménage; ainsi, le nombre des apporteurs non-chefs dans les ménages de cadres moyens augmente pour toutes les C.S.I., y compris celles qui sont en régression; et la même évolution s'observe, en baisse, dans la C.S.C. des salariés agricoles.

On peut prolonger l'analyse en introduisant le troisième critère pris en compte par SPHINX. Le tableau XIV, calculé par le modèle, répartit les

TABLEAU XIII

Apporteurs hors chefs dans les ménages selon la C.S.P. individuelle
et selon la C.S.P. du chef, en 1968 et 1980

(en milliers)

C.S.C. (chefs) \ C.S.I.	Agricul- teurs ⁽¹⁾	Salariés agricoles	Indépen- dants ⁽¹⁾	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inac. apport.	Total
Agriculteurs	1 026	119	18	3	32	70	221	90	1 579
	476	30	8	5	31	58	98	114	850
Salariés agricoles	10	43	3	—	6	22	89	16	190
	4	20	2	—	5	16	38	8	93
Indépendants	6	5	440	19	86	213	281	110	1 160
	7	3	249	39	146	209	125	86	864
Cadres supérieurs	1	1	16	49	84	87	54	46	338
	1	1	33	125	192	183	40	53	630
Cadres moyens	2	2	36	25	230	364	217	114	989
	2	2	89	68	384	598	255	102	1 500
Employés	3	3	32	11	97	359	278	94	877
	5	3	53	27	171	538	265	94	1 157
Ouvriers	26	18	66	10	165	718	1 576	286	2 863
	23	17	69	25	274	1 033	1 468	228	3 136
Inactifs	70	36	95	34	161	324	726	445	1 891
	131	28	80	49	167	325	563	1 071	2 413
TOTAL	1 143	226	706	153	861	2 157	3 440	1 201	9 887
	648	105	583	338	1 371	2 961	2 852	1 785	10 643

(1) Y compris aides familiaux.

ménages selon la C.S.P. de leur chef, selon le nombre d'apporteurs de revenus dans le ménage (1, 2, 3 et plus) et selon la C.S.I du second apporteur (dans les ménages de 2 apporteurs). Plus de la moitié des ménages ne comportent qu'un seul apporteur ; cette proportion n'a guère évolué entre 1968 et 1980 (55 % dans les deux cas), l'augmentation du taux d'activité des femmes conjointes ayant été compensée par les effets de la décohabitation. La répartition par C.S.P. de ces ménages apporteurs s'est considérablement modifiée sur la période, en raison d'une évolution très variable des effectifs de chaque catégorie (par exemple : + 82 % pour les cadres supérieurs, et — 52 % pour les salariés agricoles). Cela résulte pour l'essentiel des glissements observés supra pour les chefs de ménage : les apporteurs uniques sont généralement des chefs, et l'importance relative de ces ménages dans leur C.S.P. n'a que très faiblement varié sur la période.

La déformation de la structure sociale des ménages à deux apporteurs, calculée par SPHINX, est encore plus spectaculaire. Si on suit les catégories de ménages caractérisées par leur C.S.C. et la C.S.I. du second apporteur (les cases du tableau XIV), on observe que la moitié d'entre elles (32 sur 64) ont vu leur effectif croître ou diminuer de plus d'un tiers entre 1968 et 1980. La variation atteint + 141 % pour les ménages constitués de deux cadres supérieurs, + 134 % pour ceux réunissant un cadre moyen et un indépendant, et — 69 % pour les ménages agriculteurs-salariés agricoles.

Les évolutions économiques et technologiques, en modifiant la structure de la population active, ont imposé d'importants changements dans la composition sociale des ménages. Il est alors intéressant de voir comment s'est fait l'ajustement de ces contraintes avec les pesanteurs sociales qui président à la formation des ménages.

2.2. Les pesanteurs sociales continuent d'être un facteur déterminant de la composition des ménages

La déformation de la structure par C.S.P. de la population a imposé des modifications importantes de la composition sociale des ménages. Mais cette évolution, qui a été retracée dans le tableau XIII, n'est pas la simple conséquence de la déformation des marges. Un ménage est aussi un phénomène social ; des pesanteurs existant en ce domaine, qui modulent l'effet des contraintes globales, et qui ont dû être formalisées dans SPHINX.

Il est bien connu que les membres d'un ménage ont fortement tendance à appartenir à la même C.S.P. individuelle, ou du moins à des catégories voisines. En effet, ils sont généralement issus du même milieu social. Or, celui-ci joue un rôle décisif dans l'orientation et la réussite scolaire ; ainsi, en 1980, le pourcentage des enfants de cadres supérieurs-professions libérales qui poursuivait des études supérieures était égal à 12 fois celui des enfants d'ouvriers⁽¹⁾. On sait également que l'orientation professionnelle est très largement déterminée par les études poursuivies [5] et par la C.S.P. du père et

(1) Calculé à partir des Indicateurs du VII^e Plan, [1].

TABLEAU XIV

**Nombre de ménages selon la C.S.P. du chef, le nombre d'apporteurs dans le ménage,
et la C.S.P. du second apporteur, en 1968 et 1980 ⁽¹⁾**

(en milliers)

C.S.P. du chef	1 apporteur	2 apporteurs, le second étant :								3 apporteurs et plus
		Agricul- teur	Salarié agricole	Indépen- dant	Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé	Ouvrier	Inactif apporteur	
Agriculteurs ⁽²⁾	824	41	51	9	2	15	31	86	47	168
	537	23	16	5	3	14	28	48	66	101
Salariés agricoles	174	2	24	2	0	2	14	33	11	44
	83	1	11	1	0	2	9	15	5	22
Indépendants ⁽²⁾	868	7	1	47	13	58	105	111	55	187
	955	6	0	31	16	62	76	44	34	197
Cadres supérieurs	359	1	0	17	49	82	85	43	41	9
	653	1	1	34	118	177	170	32	46	23
Cadres moyens	811	2	2	35	24	221	346	184	94	37
	1 151	2	2	82	62	360	549	211	84	69
Employés	751	1	2	28	10	78	285	185	62	98
	1 082	1	3	47	23	135	427	185	65	121
Ouvriers	1 890	23	4	51	8	125	555	1 008	177	395
	2 228	21	4	54	16	195	773	965	149	427
Inactifs apporteurs	2 903	49	24	59	25	116	230	499	369	149
	3 749	86	20	53	35	122	235	410	985	142
TOTAL	8 650	126	108	248	131	697	1 651	2 149	856	1 087
	10 438	141	57	307	273	1 067	2 267	1 910	1 434	1 102

(1) La première ligne de la case correspond à 1968 ; la seconde ligne à 1980.
(2) Non compris les aides familiaux dans les apporteurs.

du grand-père [4]. Ce processus joue évidemment pour les enfants apporteurs vivant au domicile familial. Il concerne également les conjointes, qui constituent la majorité des deuxièmes apporteurs. Des études [6] ont montré que l'influence des parents ne joue plus qu'un rôle mineur dans le choix du conjoint, et que l'attraction personnelle est ressentie comme beaucoup plus importante que la situation sociale. On observe néanmoins que, « dans tous les milieux, les deux conjoints ont toujours plus de chance d'avoir les mêmes origines sociales »⁽¹⁾. Ce phénomène, qui s'observe également dans des pays comme la Grande-Bretagne et les États-Unis [2], fait que les époux ont fortement tendance à appartenir à la même C.S.P. Des phénomènes de contre-mobilité viennent toutefois troubler la manifestation statistique de l'appartenance des membres du ménage à une même catégorie sociale. D'une part, il est courant qu'un enfant débute sa vie professionnelle à un niveau inférieur à celui de son père, et ne regagne la C.S.P. de celui-ci qu'au bout d'un certain laps de temps; or les jeunes n'ayant pas encore décohabité sont souvent dans cette phase transitoire. D'autre part, on sait que « le milieu dont sont issues les femmes est plus significatif que leur profession »⁽²⁾ : elles ont souvent une activité professionnelle moins élevée que la C.S.P. de leur père⁽³⁾, mais elles retrouvent celle-ci par le mariage.

Un indicateur a été construit pour mettre en évidence les pesanteurs sociales jouant sur la composition socio-professionnelle des ménages. Pour cela, on est parti d'un tableau donnant, pour chaque C.S.P. du chef, le nombre moyen d'apporteurs non-chefs par ménage selon sa propre C.S.P. individuelle; chaque case a été doublement déflatée : (a) par le nombre d'apporteurs non chefs de la même C.S.P. individuelle, divisé par le nombre total des ménages; (b) par l'indice d'évolution du nombre total d'apporteurs par ménage dans sa propre C.S.P. de chef. Ainsi, dans le tableau XV, le ratio des agriculteurs chez les agriculteurs en 1980 (20,30) a été obtenu en divisant le nombre moyen d'agriculteurs non chefs dans un ménage d'agriculteurs (0,566), par le nombre moyen d'agriculteurs non chefs dans un ménage en France (0,034); le ratio obtenu a été divisé par l'indice d'évolution entre 1968 et 1980 du nombre moyen d'apporteurs dans un ménage d'agriculteurs (0,817). Chaque case contient deux valeurs : pour 1968 et 1980. En simplifiant, on peut considérer que le niveau de l'indicateur traduit la fréquence relative avec laquelle une C.S.P. individuelle se trouve dans une C.S.P. de chef; son évolution entre 1968 et 1980 reflète celle de la pesanteur sociale.

On observe dans le tableau XV le niveau très élevé des indicateurs situés sur la diagonale, c'est-à-dire le fort degré d'homogamie de la société française. Certaines attractions entre C.S.P. voisines sont également significatives; elles s'expliquent en partie par la contre-mobilité (cadres supérieurs et moyens, par exemple), et par le fait que les distinctions juridiques n'ont pas toujours une

(1) [2], p. 24.

(2) [2], p. 23.

(3) Mais, en moyenne, les femmes sont plus diplômées que les hommes dans leur C.S.P. individuelle.

TABLEAU XV

Indicateur de pesanteur sociale dans la composition
socio-professionnelle des ménages, en 1968 et 1980

C.S.P. des chefs	C.S.P. individuelles des non-chefs							
	Agriculteurs	Salariés agricoles	Indépendants	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs apporteurs
Agriculteurs	11,18	6,58	0,32	0,26	0,47	0,40	0,80	0,93
	20,30	7,90	0,38	0,38	0,61	0,58	0,93	2,28
Salariés agricoles	0,44	9,92	0,24	0,16	0,37	0,53	1,35	0,67
	0,79	24,01	0,33	0,23	0,44	0,69	1,65	0,58
Indépendants	0,06	0,25	6,82	1,40	1,09	1,08	0,89	1,00
	0,18	0,44	7,50	1,99	1,87	1,23	0,73	0,84
Cadres supérieurs	0,01	0,07	0,54	7,40	2,27	0,94	0,36	0,89
	0,03	0,14	0,83	5,49	2,08	0,92	0,21	0,44
Cadres moyens	0,02	0,07	0,46	1,47	2,41	1,53	0,57	0,86
	0,02	0,16	1,09	1,43	2,00	1,44	0,64	0,40
Employés	0,03	0,13	0,48	0,79	1,21	1,78	0,86	0,84
	0,06	0,29	0,87	0,76	1,21	1,77	0,90	0,51
Ouvriers	0,08	0,30	0,35	0,26	0,72	1,25	1,72	0,89
	0,14	0,67	0,47	0,29	0,79	1,42	2,09	0,51
Inactifs apporteurs	0,21	0,53	0,45	0,75	0,63	0,51	0,70	0,83
	0,62	0,81	0,42	0,43	0,36	0,32	0,59	1,76
Inactifs non apporteurs	0,14	0,72	0,51	1,01	0,74	0,56	0,92	3,93
	0,28	0,96	0,52	0,76	0,59	0,52	0,98	3,51

pleine signification sociale (cadres supérieurs et professions libérales, par exemple). Par contre, les indicateurs éloignés de la diagonale sont bas, voire très bas (0,21 pour les ouvriers chez les cadres supérieurs; 0,29 pour l'inverse). Outre ce phénomène, trois points ressortent du tableau XV. D'abord, l'existence d'un « pôle » agricole d'origine principalement géographique : les ménages d'agriculteurs incluent beaucoup d'agriculteurs (aides familiaux) et de salariés agricoles (aides familiaux et véritables salariés logés); mais les pesanteurs sociales rendent la relation asymétrique : les ménages de salariés agricoles comprennent peu d'agriculteurs et beaucoup d'ouvriers. Ensuite, un second « pôle » autour des ouvriers et des employés; mais le caractère asymétrique de la relation (peu d'ouvriers chez les employés) conduit à poser l'hypothèse d'une césure socio-culturelle à l'intérieur de la catégorie employés : certains d'entre eux sont socialement proches des ouvriers, et d'autres davantage tournés vers les cadres. Enfin, une assez grande interpénétration entre les cadres supérieurs, les cadres moyens et les employés; mais le phénomène, en partie lié à la contre-mobilité, est pratiquement limité aux catégories immédiatement voisines : chez les cadres supérieurs, le ratio est très élevé pour les cadres moyens, mais devient inférieur à 1 pour les employés.

L'évolution des indicateurs entre 1968 et 1980 traduit des tendances contradictoires. Une majorité d'entre eux se sont rapprochés de 1, ce qui correspond à une certaine tendance à l'uniformisation de la structure socio-professionnelle des non-chefs dans les ménages, quelle que soit la C.S.C. Il faut toutefois noter qu'une bonne partie des variations en ce sens sont le fait d'indicateurs dont le niveau était très bas en 1968. Par contre, les principales césures sociales semblent s'être maintenues, voire amplifiées. L'ensemble agricole a conservé sa spécificité; il en est de même de la liaison salariés agricoles-ouvriers. Le pôle ouvriers-employés s'est encore accusé. L'interpénétration entre catégories proches s'est accrue; il y a peut-être une légère diminution de l'endogamie et de l'héritage social chez les cadres, encore que la baisse du ratio soit en partie due aux effets mécaniques sur l'indicateur du gonflement des effectifs de cadres; mais il y a durcissement sur cette base plus large; c'est ainsi qu'il semble se constituer un regroupement des indépendants (professions libérales et certains commerçants — cadres supérieurs — cadres moyens) chez les cadres supérieurs, alors que les employés y restent peu nombreux et que les ouvriers sont en passe de disparaître. Ce dernier point doit être souligné car il est significatif d'une rigidification des structures sociales; entre 1962 et 1980, le nombre moyen d'ouvriers par ménage de cadre supérieur est passé de 0,12 à 0,03; cette baisse doit être appréciée en tenant compte du fait qu'un grand nombre des ménages de ce type constitués en 1962 existaient encore en 1980.

Le tableau XVI, calculé à partir d'une simulation SPHINX, indique dans quelle C.S.P. de chef vivent les actifs de rang 2, c'est-à-dire principalement les femmes conjointes. On observe sur la période 1968-1980 un renforcement de l'orientation de ces actifs vers leur pôle privilégié. En particulier, 50% des cadres supérieurs (contre 46% en 1968) vivent chez des cadres supérieurs, et 76% (contre 69%) chez des cadres; de même, 64% des ouvriers (contre 61%)

TABLEAU XVI

Répartition des actifs de rang 2, selon la C.S.P. du chef de ménage,
dans les ménages de 2 apporteurs actifs, en 1968 et 1980

(en %)

C.S.P. du chef de ménage	C.S.P. du deuxième actif						
	Agriculteur	Salarié agricole	Indépendant	Cadre supérieur	Cadre moyen	Employé	Ouvrier
Agriculteur	53	61	5	2	3	2	5
	42	43	2	1	1	2	3
Salarié agricole	3	29	1	0	0	1	2
	2	30	0	0	0	0	1
Indépendant	9	1	25	12	10	8	7
	10	0	12	6	7	4	3
Cadre supérieur	1	0	9	46	14	6	3
	2	3	13	50	19	8	2
Cadre moyen	3	2	18	23	38	24	11
	4	5	32	26	38	27	14
Employé	1	2	15	9	13	20	11
	2	8	18	10	14	21	13
Ouvrier	30	5	27	8	22	39	61
	38	11	21	7	21	38	64
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100
	100	100	100	100	100	100	100

vivent chez des ouvriers et 77% (contre 72%) chez des ouvriers ou des employés. On peut ainsi isoler un sous-tableau, regroupant les salariés non agricoles (pointillés dans le tableau XVI). Il y apparaît deux pôles (cadres supérieurs et ouvriers) qui s'ignorent largement et de plus en plus; et deux catégories intermédiaires qui rendent possibles, à la fois, la mobilité et la rigidité sociale.

Il est probable que ces évolutions ne sont pas indépendantes des modifications de la structure des emplois imposées par l'évolution économique. C'est ainsi que l'augmentation du nombre des cadres supérieurs a fait accéder à cette catégorie des individus socialement proches des cadres moyens, favorisant ainsi d'autres relations; mais à l'inverse, elle a renforcé la rigidité sociale apparente en facilitant la réalisation des stratégies matrimoniales, et en permettant à un certain nombre de femmes de devenir actives dans une C.S.P. correspondant à leur milieu social. Il apparaît, finalement, que les mutations imposées par l'évolution économique et technique n'ont pas modifié sensiblement les pesanteurs sociales qui président à la formation des ménages.

Il apparaît ainsi que la composition des ménages est à la fois complexe et en rapide évolution; et elle ne reproduit pas simplement l'évolution par C.S.P. de la population active, en raison (ou malgré) d'une certaine stabilité des pesanteurs sociales. En termes de disparités des revenus, cela signifie que des observations faites sur des individus ne peuvent pas être transposées aux ménages sans passer par le filtre du processus social. Une telle conclusion justifie l'importance donnée dans SPHINX aux traitements socio-démographiques.

ANNEXE 1

Formation des ménages en 1968 et en 1980

ENSEMBLE DE LA POPULATION	EFFECTIFS EN MILLIERS							POPULATION TOTALE				
	ANNÉE 1968							49 915				
	↓							ACTIFS 20 452	↓			
	↓							INACTIFS 29 463		↓		
	AGREXP	SALAGR	INDEPT	CADSUP	CADMOY	EMPLOY	OUVRIE					
STRUCTURE PAR CATEGORIES INDIVIDUELLES	2 418	543	2 190	849	2 723	3 799	7 930					
DONT :	↓											
A1 - CHOMEURS	3	7	20	10	42	124	243	↓				
A2 - AUTRES	2 415	536	2 170	839	2 681	3 675	7 687	↓				
DONT :	↓											
B1 - PHMO	—	12	32	10	106	161	254	↓				
B2 - CHEFS DE MENAGE	1 275	305	1 452	686	1 756	1 480	4 235	↓				
DONT :	↓											
C1 - MONO-APPORTEURS	824	174	868	359	811	731	1 890	↓				
C2 - BI-APPORTEURS	282	87	397	317	908	651	1 951	↓				
C3 - PLURI-APPORTEURS	168	44	187	9	37	98	395	↓				
B3 - MEMBRES DES MENAGES NON CHEFS SELON LA C.S.I.	1 143	226	706	153	861	2 157	3 440	↓				
D - MEMBRES DES MENAGES SELON LA C.S.C.	3 710	836	3 516	1 726	4 100	2 825	11 160	↓				
DONT :	↓											
D1 - ACTIFS	1 489	174	1 050	292	875	783	2 577	↓				
D2 - INACTIFS	2 221	662	2 466	1 434	3 225	2 042	8 583	↓				
D3 - INACTIFS APPORTEURS	90	16	110	46	114	94	286	↓				
D4 - INACTIFS NON APPORTEURS	2 131	646	2 356	1 388	3 111	1 948	8 297	↓				
POPULATION DES MENAGES												
PARTAGE	↓							AIDES FAMILIAUX EXPLOITANTS AGR	AIDES FAMILIAUX INDE-PENDANTS	APPORTEURS	APPORTEURS	NON APPORTEURS
APPORTEURS NON APPORTEURS	905	342	19 205		25 364		6 158	23 305				
	↓							24 551				

ENSEMBLE DE LA POPULATION	EFFECTIFS EN MILLEIERS							POPULATION TOTALE		
	ANNÉE 1980							53 534		
	↓							ACTIFS	↓	
								22 553	INACTIFS	
									30 981	
STRUCTURE PAR CATEGORIES INDIVIDUELLES	AGREXP	SALAGR	INDEPT	CADSUP	CADMOY	EMPLOY	OUVRIE			
	1 489	266	2 036	1 603	4 015	5 189	7 954			
DONT :										
A1 - CHOMEURS	4	21	23	40	127	408	535	283		
A2 - AUTRES	1 485	245	2 013	1 563	3 888	4 781	7 419	30 698		
DONT :										
B1 - PHMO	—	12	32	10	74	139	270	913		
B2 - CHEFS DE MENAGE	841	149	1 421	1 255	2 570	2 089	4 833	6 103		
DONT :										
C1 - MONO-APPORTEURS	537	83	955	653	1 151	1 082	2 228	4 016		
C2 - BI-APPORTEURS	203	43	269	579	1 350	886	2 178	1 945		
C3 - PLURI-APPORTEURS	101	22	197	23	69	121	427	142		
B3 - MEMBRES DES MENAGES NON CHEFS SELON LA C.S.I.	648	105	583	338	1 371	2 961	2 852	23 965		
D - MEMBRES DES MENAGES SELON LA C.S.C.	2 202	351	2 974	2 554	5 089	3 432	11 262	4 957		
DONT :										
D1 - ACTIFS	706	85	778	576	1 398	1 063	2 908	1 342		
D2 - INACTIFS	1 496	266	2 196	1 978	3 691	2 369	8 354	3 615		
D3 - INACTIFS APPORTEURS	144	8	86	53	102	94	228	1 071		
D4 - INACTIFS NON APPORTEURS	1 351	257	2 110	1 925	3 589	2 275	8 126	2 544		
POPULATION DES MENAGES										
PARTAGE	APPORTEURS NON APPORTEURS	AIDES FAMILIAUX EXPLOITANTS AGR	AIDES FAMILIAUX INDE PENDANTS	APPORTEURS	APPORT		NON APPORT			
		420	162	21 971	30 208	8 237	22 744			
								23 326		

ANNEXE 2

Le cadre démographique de SPHINX

Le cadre démographique de la base de données du modèle SPHINX concerne l'ensemble de la population française. Il s'articule sur quatre distinctions fondamentales :

(1) La situation des individus par rapport aux ménages (lignes B1, B2, B3, du tableau synoptique). Chaque personne peut être soit chef de ménage, soit membre d'un ménage mais non chef, soit faire partie de la population hors-ménages (au sens du recensement).

(2) Le partage entre individus apporteurs de revenus et non-apporteurs de revenus. Ce caractère, inspiré des dépouillements des enquêtes « Revenus fiscaux », concerne l'ensemble des revenus et prestations attachés à la personne et perçus au cours des 12 mois de l'année civile. En théorie, est donc apporteur de revenus celui ou celle qui, au 31 décembre, aura touché pendant tout ou partie de l'année écoulée, soit des revenus du travail, soit une retraite, soit des prestations chômage, soit une pension de nature diverse ; sont exclus de ce décompte les revenus du capital et tous les transferts relatifs au ménage pris dans son ensemble. En pratique, la détermination des apporteurs de revenus repose sur plusieurs conventions. Les inactifs apporteurs sont, en gros, outre les retraités, l'ensemble des veuves et femmes séparées chefs de ménage qui perçoivent une pension de reversion ou une pension alimentaire (*cf.* lignes D2, D3, D4 du tableau synoptique). Les aides familiaux, bien qu'actifs, sont considérés comme non-apporteurs (*voir* en bas du tableau).

(3) La catégorie socio-professionnelle. Le modèle utilise un code en 8 postes, dit « des comptes » qui offre l'avantage de distinguer clairement les salariés des non-salariés.

(4) La taille du ménage, exprimée au nombre d'apporteurs de revenus. Ce critère est à trois modalités : ménages mono-apporteurs, où le chef est le seul à percevoir des revenus ; ménages bi-apporteurs, dans lesquels par convention le second apporteur sera appelé « conjoint » ; enfin les ménages à plus de deux apporteurs, dits « multi-apporteurs » (*cf.* lignes C1, C2, C3 du tableau synoptique).

Dans le cas des ménages bi-apporteurs, le modèle distingue la catégorie sociale du conjoint ; ce qui, croisé avec la catégorie sociale du chef, donne en tout 80 modalités élémentaires pour la classification des ménages.

Enfin, dans l'analyse du système productif, les emplois sont classés en 12 activités économiques, en correspondance avec les codes utilisés par le modèle DMS dont SPHINX reprend les principales sorties en matière d'emploi et de salaires.

Le tableau des emplois occupés correspond à une moyenne annuelle, contrairement aux revenus perçus. Sur les 84 cases, 60 sont effectivement remplies : 48 pour les salariés non agricoles, 12 pour les trois autres catégories d'actifs.

Les chômeurs, également évalués en moyenne annuelle, sont classés dans la catégorie de leur dernier emploi occupé (convention inspirée des enquêtes Emploi). Il existe donc (*cf.* ligne A1 du tableau synoptique) des chômeurs dits « primo-demandeurs d'emplois » qui, n'ayant jamais travaillé, sont classés parmi les inactifs.

La base de données est remplie dans son intégralité à partir de 1968, année par année. Les données du recensement de 1962 ont permis, pour cette année, un remplissage partiel. A la date de cette rédaction (juillet 1982), la dernière année entièrement calée sur les chiffres de comptabilité nationale est 1980 — ce qui justifie le choix de l'année terminale dans le corps de l'article — et le modèle fournit des projections jusqu'en 1990.

Les informations les plus récentes utilisées pour les équations d'emploi et de mobilité sont les déclarations annuelles de salaires de 1976 et les deux enquêtes emploi de 1981. L'arrivée prochaine des tableaux du recensement de 1982 viendra vraisemblablement provoquer une révision d'ensemble. En attendant, les calages réalisés sur les récentes enquêtes Emploi semblent devoir conférer aux chiffres de l'année 1980, tels qu'ils sont présentés ici, un maximum de fiabilité.

ANNEXE 3

Remarques méthodologiques sur les sources statistiques

La rétrospective de l'évolution récente des structures sociales dans la population française, présentée dans cet article, a été réalisée à partir d'éléments de la base de données du modèle SPHINX⁽¹⁾. Cette utilisation à des fins descriptives et monographiques de séries conçues et organisées pour permettre des projections à moyen terme appelle diverses remarques, de méthode comme de fond.

On a coutume de distinguer les résultats de l'observation statistique directe des estimations que ces mêmes résultats permettent de calculer, moyennant des instruments appropriés, sur des grandeurs non directement mesurées ou mesurables. La frontière est en fait beaucoup moins nette qu'il n'y paraît à première vue, surtout lorsque les deux opérations sont sous la responsabilité des mêmes personnes.

Il est rare qu'une information brute soit publiable en l'état; elle doit au préalable passer au crible d'une succession de procédures qui sont autant d'écrans entre la source et l'utilisateur : redressements, ajustements, choix des nomenclatures, calcul d'indicateurs appropriés... En cela, le statisticien ajoute au matériau d'origine une quantité de savoir-faire accumulé, un « signifiant » dont l'importance est souvent prépondérante.

(1) SPHINX : Système de projections Harmonisées des Inégalités entre catégories Sociales. SPHINX est un modèle macroéconomique de moyen terme, mis au point au sein du Service des Programmes de l'I.N.S.E.E.

A contrario, l'auteur d'une estimation⁽¹⁾ n'en accepte le résultat que s'il le juge compatible avec les données directes dont il dispose. Les scrupules le conduisent à multiplier les contraintes de ce type et à rejeter toute valeur apparemment « déviante ». Conséquence paradoxale, du moins en apparence : les grandeurs estimées sont en moyenne plus lissées, plus « timides », comportent moins de risques que les grandeurs mesurées.

Lorsque les deux catégories de chiffres sont, de plus, rassemblées dans un cadre commun qui a vocation à les mettre en cohérence, il devient largement artificiel de continuer à les distinguer, de mettre d'un côté la « réalité » et de l'autre l'incertitude. C'est bien entendu le cas des données de comptabilité nationale : l'utilisateur ne s'interroge que rarement sur les différences de fiabilité, d'origine ou de mode de calcul qu'elles contiennent. C'est sa qualité de référence commune et indiscutée qui confère au cadre comptable son pouvoir de représenter « la réalité des choses » et non le nombre plus ou moins grand de données issues de l'observation directe que l'on peut y trouver.

En matière de structures sociales, l'information est extrêmement lacunaire et hétérogène. Rapprocher et comparer des sources différentes, constituer des séries homogènes, est un préalable indispensable qui nécessite quantité de conventions souvent arbitraires, de procédures d'ajustement et de reconstitution des données. En fin de chaîne, les informations ont peu de chances d'apparaître sous leur forme originelle, c'est-à-dire dans des cadres et concepts que leurs utilisateurs ont coutume de manipuler.

Dans le cas du modèle SPHINX, cet état de choses est encore accentué par le fait que le cadre d'ensemble n'a pas été construit dans une optique descriptive, mais pour rendre possible une extension des projections macroéconomiques de moyen terme aux variables dites « sociales » : catégories individuelles, niveaux de revenu, catégories de ménages. Le choix des grandeurs à calculer ne se fait pas tant en regard de leur signification intrinsèque ou de l'habitude qu'en ont les utilisateurs, qu'au travers de la capacité que l'on aura à les projeter, c'est-à-dire à les insérer dans une équation de comportement.

Une approche plus limitée, spécifique à l'analyse des structures sociales, aurait donc sans doute conduit à un autre type de présentation. On peut se demander si un tel investissement, destiné à un seul usage, n'aurait pas été trop lourd. C'est en tous cas l'une des ambitions du modèle SPHINX que de proposer un ensemble de concepts et de nomenclatures utilisables aussi bien pour des analyses limitées aux ménages que pour intégrer la formation des disparités et des inégalités sociales dans la dynamique macroéconomique d'ensemble.

La base de données du modèle a été conçue, dans ses structures comme dans son contenu, en même temps que les mécanismes de projection eux-mêmes. Aussi les résultats ne marquent-ils pas de discontinuité marquante quant à leur

(1) Il peut s'agir d'une estimation économétrique comme du résultat de toute autre procédure : par exemple le remplissage d'un tableau à partir de ses marges, ou la reconstitution de données manquantes.

nature, entre le passé, le présent et l'avenir. Une large part des données rétrospectives ont été calculées par les mêmes équations ou par les mêmes techniques d'ajustement que lors des simulations en projection.

En conclusion, si l'utilisation de modèles élaborés pour explorer le futur à des fins d'interprétation du passé tend à se généraliser et se révèle d'un apport fécond, il ne faut pas oublier que l'instrument y joue un rôle d'écran, et que le fait de travailler sur des données révolues n'y change rien. Il ne s'agit pas d'une monographie historique passant en revue des faits gravés dans le marbre de l'éternité, mais d'une interprétation de ces faits au travers d'une mécanique fatalement réductrice et qui ne sera jamais entièrement neutre.

De ce fait, la lecture du passé est elle-même susceptible d'évoluer, à mesure que le modèle se transforme et s'enrichit, que ses propriétés sont mieux maîtrisées, que le nombre et la diversité de ses utilisateurs se développent. C'est du moins le souhait formulé par les auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BUSSERY (H.) et JURA (M.), Les Indicateurs du VII^e Plan, *Economie et statistique*, n° 89, mai 1977 ; et la publication : *Les Indicateurs du VI^e Plan*, éditée par l'I.N.S.E.E.
- [2] GIRARD (A.), *Le choix du conjoint*, Cahier de l'I.N.E.D., n° 70, P.U.F., Paris, 1974.
- [3] MICHAL (M. G.), Les femmes jeunes travaillent de plus en plus fréquemment, *Economie et statistique*, n° 51, décembre 1973.
- [4] POHL (R.) et SOLEILHAVOUP (J.), La transmission du statut social sur deux ou trois générations, *Economie et statistique*, n° 144, mai 1982.
- [5] RAMAROSON (E.), Recensement général de la population en 1975 : formation, *Les Collections de l'I.N.S.E.E.*, Série D, n° 71.
- [6] ROUSSEL (L.), *Le mariage dans la société française*, Cahier de l'I.N.E.D., n° 73, P.U.F., Paris, 1975.

CONSOMMATION-REVUE DE SOCIO-ÉCONOMIE

AU SOMMAIRE DES DERNIERS NUMÉROS

1980

- N° 1. — Le système d'enquêtes sur les aspirations des Français. — La spécialisation des rôles conjugaux. Les gains du mariage et la perspective du divorce. — Les enseignants des universités. — Anticipation de l'impôt et redistribution. — Consommation médicale et travail féminin.
- N° 2. — Les consommations médicales dans la région lyonnaise en 1975. — La juridicisation des conseils de prud'hommes, une évolution irréversible. — Transferts sociaux et protection sociale en Amérique du Nord. — Le fractionnement et l'étalement des vacances. Contraintes et aspirations des actifs parisiens.
- N° 3. — Peut-on mesurer le risque de devenir chômeur ? — La segmentation du marché du travail comme conséquence d'un phénomène de substitution travail-travail dans une économie dualiste. — Une génération de retraités parisiens du secteur privé. Constitution et structure des groupes socio-professionnels du salariat. — Transfers de revenus et finances locales. L'exemple d'une commune de 30 000 habitants. — L'analyse longitudinale du taux d'activité par âge par doubles polynômes orthonormés.
- N° 4. — La Consommation élargie 1959-1965-1970-1974. — La mobilisation de l'épargne dans les pays en développement. — Quelques problèmes posés par les mesures de performance dans les universités.

1981

- N° 1. — Les soins médicaux en France et aux U.S.A. — Génération et gain : une simulation de bilans financiers individuels par classe sociale. — Automation : Technologie, travail, relations sociales. — La stabilité du lien emploi-croissance et la loi d'Okun : une application à l'économie française.
- N° 2. — Transformation de la morphologie sociale des communes et variation des consommations. — L'arbitrage autarcie-marché : une explication du travail féminin. — Participation, emploi et travail domestique des femmes mariées. — Conditions de vie et aspirations des Français 1978-1981.
- N° 3. — Liberté ou planification en matière de recherche médicale. — Popularité des gouvernants et politique économique. — L'effet redistributif du régime de retraite de la Sécurité sociale des États-Unis. — La théorie économique de la famille : une critique méthodologique. — L'économie non officielle. — Politique conjoncturelle et fluctuations de la construction de logements aux États-Unis.
- N° 4. — La production d'enseignement supérieur dans les établissements français. Demande médicale induite par l'offre : chimère ou réalité ? — Les styles de vie. Pour une réinterprétation de la notion de tendance. — Mode de vie et style de vie. Quatre observations sur le fonctionnement des termes. — Styles de vie et courants socio-culturels : pour quoi faire ?

1982

- N° 1. — La rationalité économique des artisans. — L'analyse statistique des réponses libres dans les enquêtes socio-économiques. — Conjoncture économique et cycle des grèves.
- N° 2. — L'évolution du rapport patrimoine/revenu au cours du cycle de vie : une comparaison France-Canada. — Les déterminants de la mobilité matrimoniale. — Allocation rationnelle du temps de ménages en Colombie. — La planification, les coûts et les avantages des actions médicales.
- N° 3. — Confluences. — Convergence dans les systèmes nationaux de relations professionnelles. — Relations industrielles, rapport salarial et régulation : l'inflexion néo-libérale. — La prise en compte des ressources dans l'attribution des aides monétaires aux familles. — Conditions de vie et aspirations des Français. Premiers résultats de la quatrième phase.
- N° 4. — Le langage de l'abstention. — Les jeux de la précision et du silence. — La gestion sociale des silences. — Le malaise de la macro-économie et l'économie invisible. — La consommation élargie en Autriche. — Extrapolation des tableaux de la consommation par C.S.P.

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMÉRO

L'évolution de la consommation marchande en Europe et aux U.S.A. depuis 1960. L'indice des prix de la C.G.T. : une analyse critique. L'élasticité revenu des dépenses publiques : les problèmes théorique et empiriques de son évaluation. La demande d'éducation post-obligatoire des familles paysannes.

IMPRIMERIE GAUTHIER-VILLARS, France

Dépôt légal 1983 : Imprimeur : 2483 — Éditeur : 020 — CPPP 56687

6161

mars 1983

Imprimé en France

Le Directeur de la publication : JEAN-MANUEL BOURGOIS

CREDOC

Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie

Le C.R.E.D.O.C., Association sans but lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique placé sous la tutelle administrative du Commissariat Général du Plan. Fondé en 1953 pour effectuer des études statistiques des structures et tendances de la demande, le C.R.E.D.O.C. a élargi son activité. Ses travaux portent sur les conditions de vie de la population et les politiques les concernant. Quels que soient les domaines abordés, il s'agit toujours de recherches et d'études socio-économiques dans lesquelles les comportements des ménages sont les préoccupations centrales du C.R.E.D.O.C.

Il en est ainsi notamment des travaux d'économie médicale, de ceux relatifs à la redistribution des revenus et au fonctionnement des services publics, comme l'enseignement, de ceux qui ont trait à la consommation et aux conditions de vie des ménages, ainsi que de ceux qui portent sur des groupes particuliers de la population.

Le C.R.E.D.O.C. effectue des travaux pour le compte des administrations publiques, pour celui d'organismes internationaux ou de droit privé; ces travaux sont publiés sous la responsabilité du C.R.E.D.O.C.

C.R.E.D.O.C., a non profit organization, is a research center supervised by the French Planning Authority. Founded in 1953 to study the patterns and trends of households' demand, C.R.E.D.O.C. has broadened its activities. The research now deals with the living conditions of the population and policies that concern them; whatever the field, investigations are centered on the behaviour of families.

Such is the case of the work on health care economics, on income redistribution and the functioning of public services such as education, on household consumption and living conditions and on particular groups of the population.

The work is commissioned by public bodies, international organizations or private institutions, and published under the responsibility of C.R.E.D.O.C.

Président :

Hubert PREVOT
Commissaire au Plan

Vice-Présidents :

Philippe HUET
Inspecteur Général des Finances, Expert du Conseil de l'O.C.D.E.
Edmond MALINVAUD
Directeur Général de l'I.N.S.E.E.

Directeur :

André BABEAU
Professeur à l'Université de Paris-X

Sommaire

LOUIS LÉVY-GARBOUA	Les modes de consommation de quelques pays occidentaux : comparaison et lois d'évolution (1960-1980)	3
GEORGES HATCHUEL	Les ressources des familles et l'impact des prestations familiales	53
MICHEL JURA et PHILIPPE KAMINSKI	Mobilité sociale des ménages et évolution économique	93

1983 n° 1 JANVIER/MARS

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE
ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE